Flottes Automobiles

PAYS :France
PAGE(S) :74
SURFACE :81 %

PERIODICITE :Mensuel
JOURNALISTE :Frédéric Blin

▶ 1 février 2022 - N°275

Engie

Le parking repensé

Installé dans un nouveau site à Lyon, Engie ne dispose plus que d'un parking de 222 places sur son site et d'un autre, de 200 places, loué à proximité, pour 1800 salariés. Une configuration qui a demandé de revoir de manière radicale la gestion des espaces de stationnement, en passant d'un fonctionnement au statut à un fonctionnement selon les besoins.

Comme nombre d'entreprises, Engie fait face à une pénurie de places de parking à Lyon. En septembre 2021, l'entreprise a finalisé la réunion sur un même site lyonnais, baptisé Campus Urban Garden, de 1800 salariés jusqu'ici répartis dans sept sites de l'agglomération. « Assez tôt dans ce projet, nous avons identifié le besoin d'un outil de réservation et d'utilisation du parking », commente Guillaume Normand, responsable projet de l'énergéticien à Lyon. L'entreprise avait déjà développé en interne une application de réservation des salles et d'enregistrement des visiteurs. Mais il lui manquait son pendant pour les parkings et Engie s'est finalement tourné vers le prestataire Sharvy.

Dans ces nouveaux locaux, l'entreprise ne bénéficie que d'un contingent limité, soit 222 places sur le site et 200 places supplémentaires dans un site proche, géré par l'exploitant Lyon Parc Auto. « Au total pour les 1800 salariés, nous bénéficions donc de 422 places, y compris celles équipées de chargeurs pour les voitures électriques », décrit Guillaume Normand.

Une remise en question

Si l'usage de l'application amène, sur le papier, à organiser le roulement des places, une remise en question des acquis a été nécessaire pour optimiser le système. « Nous avons constaté que, dans beaucoup d'entités du groupe, l'habitude avait été prise de places réservées ou attribuées à des personnes ou des services. Cela nous faisait perdre en disponibilité, rappelle le responsable. Dans nos anciens sites, nous n'avions pas loin de 10 à 15 % de nos places occupées le week-end ou en semaine, sans motif professionnel. »

De nouvelles règles d'utilisation ont donc été communiquées aux salariés. « Les demandes de commerciaux, par

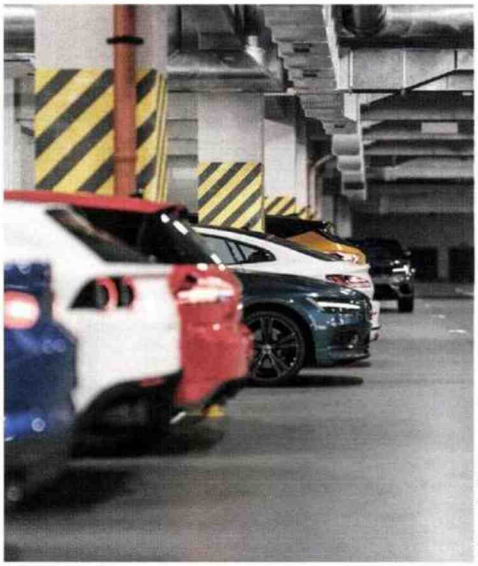

© Alexander Steamaze

exemple pour laisser leurs voitures sur le parking lorsqu'ils sont en déplacement, ne sont plus acceptées. Désormais, ils recourent aux parkings publics des gares ou des aéroports et se font rembourser leurs frais. Notre parking est uniquement employé pour le quotidien. » Idem pour ceux qui seraient encore tentés de laisser leur voiture dans le parking. « Pour faire de la pédagogie, nous envoyons des e-mails de rappel à toutes les personnes dont nous constatons la présence du véhicule dans le parking après 21 h 00 », détaille Guillaume Normand.

Pour s'assurer du bon usage des places, un système de lecture optique des plaques d'immatriculation a été établi. Le gestionnaire peut ainsi connaître le taux d'occupation du parking en temps réel. Et les conducteurs sont orientés par l'application vers le parking de débordement si besoin. « Les salariés accèdent au parking annexe via leur badge d'entreprise. Ils n'ont pas à réserver sur une autre plate-forme », note Guillaume Normand.

Quel bilan ?

Après quelques mois, il est encore trop tôt pour savoir comment évoluera la fréquentation du parking. « Avec la crise sanitaire, le télétravail s'est accéléré », constate le responsable de projet. Mais d'un autre côté, en période froide, beaucoup de personnes choisissent de venir en voiture. Au retour des beaux jours, les salariés pourront aussi venir à vélo. Des vélos pour lesquels des parkings ont été prévus. « Il existe un système de stationnement vélos sécurisé en surface. Et notre site est entouré d'une clôture au sein de laquelle nous avons plus de 232 places de vélos », expose le responsable.

Et si la fréquentation du parking n'est pas encore stabilisée, une certitude : le dispositif va permettre de mieux connaître son évolution. Déjà, Guillaume Normand peut constater les jours de forte utilisation : le lundi, « en raison des réunions sur sites organisées par les managers et les mardis et jeudis ».

Avec aussi une fin des privilèges appréciée par les salariés, constate ce responsable, et qui préfigure aussi l'évolution de la flotte de l'entreprise. « Nous voulons favoriser l'autopartage et commencer à réduire le nombre de voitures de service et de fonction. Nous aurons alors un parc de véhicules électriques à demeure dans le parking mais ils seront en partage pour toutes les entités du groupe Engie », projette Guillaume Normand.

Frédéric Blin

DE LA VISIBILITÉ POUR LES SALARIÉS

Pour les salariés d'Engie, l'accès au parking via l'application reste simple. « Le salarié qui veut venir en voiture peut réserver jusqu'à trois semaines à l'avance par plage de demi-journée. Il obtient la confirmation de l'attribution de sa place 48 heures avant », décrit Guillaume Normand. Grâce à ce délai court, l'occupation du parking n'est pas figée en amont avec des réservations qui abonderaient et que les conducteurs n'honoreraient pas. Les salariés ont donc pris l'habitude de réserver par tranche de demi-journée. « Et charge à eux de restituer la place s'ils ne viennent pas. » Jusqu'ici, ce système semble plutôt satisfaire les utilisateurs. « Auparavant, ils étaient inquiets de venir au bureau et de ne pas avoir de place », relève Guillaume Normand. Cette gestion des places en foisonnement n'empêche pas la saturation du parking mais celle-ci se produit rarement et les salariés en sont informés à l'avance. « L'avantage pour les salariés, c'est la visibilité sur les disponibilités qu'il est possible de connaître à J-3, J-1. Et il est aussi possible de réserver dans la journée », conclut ce responsable.

Tous droits de reproduction réservés

Pickanews